

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 juillet 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le 21 juillet à 19 H 00, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 12 juillet 2022, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Marie-Paule ROGOU, maire en exercice.

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 13

Nombre de voix pour : 13
Nombre de voix contre :
Nombre d'abstentions :

Présents : Alain MANIVEL, Alexandra BUTEL, Marie-Jo CAYOL, Jean LAPEYRE, Jean-Marie PRAYER, Alain LAURENS, Fabien SERRES, Stéphane PATRAS, Cécile LAPEYRE, Amélie MARRIQ, Jacqueline PUGET, Jean-Louis SERRES

Absents excusés/pouvoirs :

Secrétaire de séance : Jean-Marie PRAYER

**Objet : Réseau d'Aides aux Enfants en Difficultés Veynes Buëch
Dévoluy - Allocation d'une subvention communale**

Considérant la demande de subvention reçue en mairie le 24 juin 2022 émanant du Réseau d'Aides aux Enfants en Difficultés.

Considérant que la Commune du Dévoluy a attribué des subventions au RASED les années antérieures,

Considérant la proposition de Mme le Maire de subventionner le RASED à hauteur de 100€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ATTRIBUE** une subvention de 100€ au Réseau d'Aides aux Enfants en Difficultés Veynes Buëch Dévoluy,
- **DIT** que cette somme sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2022 sur l'article 6574
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Transmis et reçu en Préfecture le : 04-08-2022
Publié le : 04-08-2022
Affiché le : 04-08-2022

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Marie-Paule Rogou

Marie-Paule ROGOU

